

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'APPC du 02 juillet 2016

Membres présents : Daniel Delamotte, Gilles Pouliquen, Roger Lantéri, Alain Hourson, André Renaud, Pierre Narran, Michel Le Guen, Olivier Nosetti, Jean-François Le Moing, Roger Brassart et Pierre Gourmelen.

Absents : Gérard Drouot, Jean-Claude Gaudin, Gaël Hyudts, Antoine Millet, Pierre Pouvreau et Roger Riou.

Le président ouvre le CA par l'entrevue avec deux personnes de la société de gestion des ports de Lorient qui ont demandé à nous rencontrer. Ils sont mandatés par la Mairie de CM pour faire un audit sur le port. Les membres de l'APP présents (P. Gourmelen, M. Le Guen, JF Le Moing et P. Narran) ont répondu aux questions posées sur les problèmes rencontrés par les plaisanciers. Outre les augmentations de tarifs conséquentes, ont été évoqués les points suivants : pontons glissants, parfois encombrés, absence d'eau sur certaines pannes, d'électricité sur d'autres, de poubelles près des passerelles, fragilité de la grue, absence d'un capitaine de port, etc. Nous nous sommes aussi renseignés sur la façon dont d'autres ports sont gérés.

En ce qui concerne la sortie pêche du 12 juillet, rappelons que l'association La Tour Dorée a sollicité l'APP pour emmener pêcher en mer une dizaine d'étudiants étrangers. Initialement prévue le 26 juillet, avancée au 12 juillet, il n'est pas sur que cette sortie ait lieu car nous n'avons eu aucune nouvelle de l'asso qui nous a sollicité.

Au cours de la prochaine Assemblée Générale (le 27 août prochain) il sera nécessaire de renouveler le CA. Huit membres sont sortants en 2016.

Le président M. Le Guen et F. Vivier ont assisté au Comité Départemental du 29 le 18 juin dernier. Le président national J. Kiffer et le président du 29 Paul Vinay étaient présents et ont retracé leurs nombreuses participations à des réunions au niveau national voire européen. Ils sont tous deux très actifs mais estiment manquer d'interlocuteurs et parfois les résultats de ces réunions sont décevants. Beaucoup de problèmes sont rencontrés par les plaisanciers, comme au Guilvinec où ils ne peuvent ni sortir ni entrer au port pendant deux heures en fin d'après midi, quand les côtiers pro rentrent de leur journée. A propos du mesurage des bateaux la FNPPSF rappelle une nouvelle fois que seule doit entrer en compte la longueur inscrite sur la carte de navigation. Elle recommande vivement à tous de consulter régulièrement son site internet : fnppsf.fr

Le conseil portuaire de CM s'est réuni le 15 juin, M. Le Guen et son suppléant R. Riou y assistaient. Le conseil a entériné l'augmentation de 10% des tarifs annuels d'amarrage à compter du 1er juillet, les deux associations de plaisanciers ont voté contre cette augmentation.

Pour la sortie pêche du 13 août un BBQ de maquereaux, sardines et saucisses pourra avoir lieu, accompagné d'une ratatouille maison. Michel coordonnera la réalisation de cette ratatouille, les bonnes volontés sont les bienvenues. Si du maquereau est pris pendant la semaine précédente, on pourrait le fumer en prévision de cette soirée. Olivier doit contacter PAM et Raymond pour l'animation musicale en soirée.

Pour le repas crêpes du 20 août, tout est finalisé, il ne reste plus qu'à déposer à la mairie la demande de débit de boisson et acheter le cidre en quantité suffisante. Rappelons que ce repas crêpes aura lieu sur le parking de la capitainerie ou bien salle St Ives en cas de mauvais temps.

Questions diverses : l'APPC tiendra un stand Dimanche 10 juillet et ses bénévoles seront de service

Samedi 9 mais attendent des précisions sur les modalités de leur participation.

Suite à l'augmentation de 10 % des tarifs d'amarrage, le port souligne dans la presse que les tarifs à CM sont notoirement inférieurs à ceux pratiqués dans les ports du bassin de navigation. L'APPC aimerait rappeler que les services rendus par le port de CM sont eux aussi notoirement inférieurs à ceux des autres ports, comme nous l'ont confirmé les deux personnes de la société de gestion des ports de Lorient.

Séance levée à 12h00